



MON OBJECTIF
REUSSITE

 www.monobjectifreussite.com

 monobjectifreussite@gmail.com

 06 07 88 61 89

 [linkedin.com/in/mon-objectif-reussite-56b013224](https://www.linkedin.com/in/mon-objectif-reussite-56b013224)

CONDITIONS GENERALES DE VENTE et CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION - CGV/CGU

Organisme : Mon Objectif Réussite

Adresse : 6 impasse du Camp d'en Ripouill – 66320 JOCH

Représenté par : Mme LENTRETIEN Joëlle (Référente administrative- pédagogique et handicap)

N° SIRET : 50539082300027 – Formation pour adultes

N° DREETS : 76660248766

Centre de formalité des entreprises : URSSAF DU LANGUEDOC-ROUSSILLON 23 ALLEE DE DELOS
34965 MONTPELLIER CEDEX 2

Conditions Générales de Vente et d'Utilisation (CGV/CGU)

Le présent document est établi conformément aux dispositions des articles L.6352-3, L.6352-4 et R.6352-1 à R.6352-15 du Code du travail. Il s'applique à tous les stagiaires, et ce pour la durée de la formation suivie. Ce document est disponible et consultable par tout stagiaire ou apprenant avant son entrée en formation.

Article 1 : Objet

Les présentes CGV/CGU régissent les relations contractuelles entre l'organisme **Mon Objectif Réussite** (Joëlle LENTRETIEN – EI) et ses clients dans le cadre des prestations de formation, d'accompagnement à la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et de bilan de compétences.

Mon Objectif Réussite est un organisme accompagnant (non certificateur) qui place la bienveillance, le respect et la confidentialité au cœur de ses interventions. Notre mission est d'aider les bénéficiaires à clarifier leurs projets professionnels et à atteindre leurs objectifs dans un cadre sécurisé et personnalisé. Notre politique qualité repose sur l'amélioration continue des pratiques, une écoute active des besoins et la sélection rigoureuse de nos consultants. Nous assurons une veille pédagogique et technique constante pour proposer des prestations innovantes et adaptées aux évolutions du marché du travail.

Article 2 : Modalités d'inscription et de paiement

Avant toute inscription définitive, les informations suivantes sont fournies au stagiaire, conformément à l'article L6353-8 du Code du travail :

- Les objectifs professionnels et de développement des compétences visés, ainsi que le contenu de l'accompagnement.
- Les coordonnées de l'organisme et du consultant référent.
- Les horaires communiqués par e-mail après inscription et les modalités pratiques.
- Les tarifs, modalités de règlement et conditions financières en cas de cessation anticipée ou d'abandon.

Équipement technique pour les accompagnements à distance :

- Un ordinateur équipé d'une connexion internet opérationnelle, d'un micro, d'un système audio performant et d'un logiciel de traitement de texte.

L'inscription est validée par la signature d'une convention ou d'un devis.

Le paiement s'effectue par virement bancaire (coordonnées communiquées lors de la signature). Le paiement total est exigé avant le début de la prestation.

Article 3 : Annulation et rétractation

Conformément à l'article L121-21 du Code de la consommation, le client dispose d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la signature du contrat, sauf si la prestation a été pleinement exécutée avec l'accord préalable du client.

Dans le cadre des prestations financées par France VAE, le CPF ou un autre financeur, les règles spécifiques de l'organisme financeur s'appliquent et peuvent prévoir des conditions particulières de rétractation ou d'annulation.

Article 4 : Résiliation

La convention peut être résiliée par l'une ou l'autre des parties avec un préavis de 15 jours par courrier recommandé avec accusé de réception. Les heures déjà effectuées restent dues.

Article 5 : Obligations et responsabilités des parties

Engagements de Mon Objectif Réussite :

- Adapter les dispositifs d'accompagnement et de formation à distance.
- Suivi pédagogique et évaluation adaptés aux publics accompagnés.
- Garantir la qualification professionnelle et l'accessibilité aux contenus.
- Respecter la confidentialité des données personnelles et les obligations RGPD.

Engagements du formateur :

- Apporter un regard professionnel sur les compétences et motivations du bénéficiaire.
- Garantir un cadre de travail bienveillant, respectueux et confidentiel.
- Faciliter l'accès aux informations et ressources.
- Prévenir le stagiaire au moins 48h à l'avance en cas d'empêchement et proposer une autre date.

Engagements du bénéficiaire :

- Détenir les prérequis pour débiter la formation.
- Lire le livret d'accueil / CGU valant règlement intérieur.
- Produire les documents attendus.
- Respecter les rendez-vous planifiés avec le formateur ou l'AAP.
- Prévenir l'organisme 48h à l'avance en cas d'empêchement et proposer une autre date.
- Respecter le parcours défini avec l'architecte de parcours (en moyenne 8 mois pour la VAE).
- Signer les attestations de présence et respecter les règles de courtoisie et de comportement.

Mon Objectif Réussite ne pourra être tenu responsable des retards ou de la non-réalisation de la prestation en cas de force majeure.

Article 6 : Méthodes pédagogiques

- Alternance entre méthodes démonstratives, interrogatives et actives (exemples, reformulation, objets pour illustrer).
- Supports en ligne téléchargeables sur www.monobjectifreussite.com.
- Politique zéro papier favorisant les supports dématérialisés.
- Utilisation de matrices et outils numériques à personnaliser par les bénéficiaires.
- Expertise des accompagnants : sens de l'analyse, capacité d'adaptation, savoir définir les besoins du bénéficiaire, expérience qualifiée.

Article 7 : Moyens pédagogiques et techniques

Les accompagnements nécessitent un ordinateur avec connexion internet et webcam (si distanciel). La confidentialité des données personnelles est garantie (RGPD). Les tests, questionnaires et synthèses appartiennent au stagiaire et ne seront pas transmis à des tiers.

Article 8 : Accessibilité

Les actions de formation et d'accompagnement sont réalisées à distance (visioconférence) et sont accessibles à tous disposant de l'équipement informatique requis.

Dans le cadre des formations non certifiantes proposées, Mon Objectif Réussite réalise un auto-positionnement préalable par entretien informel (mail, téléphone, formulaire) afin d'adapter les contenus et de s'assurer de la pertinence du parcours au regard des attentes du/des stagiaires. Aucun prérequis formel n'est exigé pour ces formations, ce qui est précisé dans les programmes et les supports d'information.

Article 9 : Réclamation

Les réclamations peuvent être adressées par mail à monobjectifreussite@gmail.com (objet : « Demande de réclamation ») ou par courrier à Mme LENTRETIEN – Mon Objectif Réussite, 6 impasse du camp d'en Ripouill – 66320 JOCH.

Article 10 : Modalités de paiement

Les modalités de paiement sont précisées dans le devis ou la convention.
Pour les prestations financées par France VAE ou le CPF, les modalités sont définies par l'organisme financeur.

Article 11 : Retard de paiement

(Hors CPF et France VAE) : en cas de retard, des pénalités légales de 11,94 % et une indemnité forfaitaire de 40 € seront dues.

Article 12 : Abandon

Mon Objectif Réussite identifie les causes d'abandon et adapte l'accompagnement pour y remédier.

- Si l'abandon est personnel, aucune remise en question de l'accompagnement n'est faite.
- Si l'abandon est lié à l'accompagnement, une analyse est faite pour améliorer la qualité.
- En cas d'absence totale de réponse du bénéficiaire, l'abandon est constaté et archivé.

Pour France VAE : conformément à l'avenant final CDC France VAE 16/07/2024, l'abandon est déclaré après 6 mois d'inactivité et 3 relances infructueuses, avec un délai de contestation de 15 jours.

Article 13 : Sanctions

Tout agissement fautif peut faire l'objet d'un avertissement ou d'une exclusion définitive après entretien préalable et information des parties.

Article 14 : Litiges

En cas de litige, les parties recherchent une solution amiable. À défaut, le litige sera soumis aux tribunaux du siège social de Mon Objectif Réussite.

Le client consommateur peut recourir gratuitement au médiateur des entreprises – www.demarches-simplifiees.fr.

Article 15 : Données personnelles

Les données collectées sont destinées à la gestion de la prestation et traitées conformément au RGPD

